



Tableau d'inscription pour les activités prévisionnelles de l'association des sentiers de Villeneuve.

Semaine du 17 au 22 avril

Nous remercions les adhérents et partenaires qui souhaitent participer aux activités programmées de s'inscrire sur le tableau ci-dessous.

Les inscriptions peuvent se faire à la journée ou à la demi-journée.

Les activités seront maintenues et confirmées sous réserve qu'il y ai 2 personnes minimum

Les inscriptions peuvent se faire soit par retour de mail, soit par téléphone au 06 31 95 41 77.

	Lundi 17/ 04	Mardi 18 /04	Mercredi 19 / 04	Jeudi 20 /04	Vendredi 21 /04	Samedi 22 / 04
activité	Journée participative citoyenne Travail sur le chantier Et espace vert en fonction des activités à réaliser	Journée participative citoyenne Travail sur le chantier Et espace vert en fonction des activités à réaliser	Journée participative citoyenne Entretien des noisetiers	Atelier participatif Citoyen accompagnement stage romain	Journée participative citoyenne Travail sur le chantier Et espace vert en fonction des activités à réaliser	Journée participative citoyenne
9h00 11h30		ASDV Sympathisants	ASDV Sympathisants ATM	ASDV Sympathisants GEM Capacité ATM ITEP M S	ASDV ATM	
activité	Journée participative citoyenne Travail sur le chantier Et espace vert en fonction des activités à réaliser	Journée participative citoyenne Travail sur le chantier Et espace vert en fonction des activités à réaliser	Réunion hebdomadaire Stage ME Clément	Journée participative citoyenne Travail sur le chantier Et espace vert en fonction des activités à réaliser	Journée participative citoyenne Travail sur le chantier Et espace vert en fonction des activités à réaliser	
14h00 16h00		ASDV Sympathisants	ASDV Sympathisants IME La convention ATM	ASDV Sympathisants	ASDV Sympathisants	

Lors de votre participation à ces activités, nous vous demandons le strict respect des règles d'hygiène et sécurités.

***Cette programmation prévisionnelle des activités est susceptible dévaluer voir d'être annulée en fonction de l'évolution des recommandations sanitaire et des conditions météorologiques.**

Le CPD de l' ASDV